

Commune de Suchy

Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N° 2024-03

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (d'une surface maximale de 32 m² intégrés dans le plan du toit et ne dépassant pas plus de 10 cm la couverture de celui-ci, excepté zone du Bourg) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m² / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m² au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité et pour autant que ces ouvrages ne se situent pas en zone agricole.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : Marc et Alexandrina Villegas
Lieu-dit : Pré des Pierres
Adresse locale : Ch. du Paradis N° : 19
Téléphone : .. Téléfax : ..
Parcelle n° : 603 - 3 N° ECA : 317
Surface parcelle : m² Note architectural NRA : ..
Coordonnées nationales, selon CNS : 2535780953 / 117 52 82 025
Zone selon plan général d'affectation : ..

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : CHOLLY SA
Adresse : Ch. de la Science 3, 1433 Suchy
Description de l'ouvrage : Pergola
Façades – matériaux : Bois
Toiture – matériaux : Bois
Coût estimatif des travaux : Frs
Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : Suchy Date : 05-05-2024


Signature(s) : 


Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :


Lieu : _____ Date : _____

Signature(s) : _____

Accord des voisins directement touchés ou concernés :


Parcelle n°: 603-4 (Villa D) Signature(s) : N. Ngeek 

Parcelle n°: 603-2 (Villa B) Signature(s) : Allyson D. Cell 


Parcelle n°: 603-1 (Villa A) Signature(s) : Boey 

Parcelle n°: 603-5 (Villa E) Signature(s) : J. Cell 

Parcelle n°: 603-6 (Villa F) Signature(s) : J. Cell 

Parcelle n°: 603-7 (Villa G) Signature(s) : C. J. D. 

Parcelle n° R. Nantini 603-8 Villa H à remplir par la Commune Parcelle N° B: Delley Christophe 

Parcelle n° 605: deuxen Berger 177 et Jacqueline 

D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 06.05.2024, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du 07.05.2024 au 06.06.2024

La Municipalité 

Le dossier complet peut être consulté au bureau communal

Annexes : 2 x plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire
2 x plan de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension